



# LPA JURI'SCOPE

Juillet, 21, 2023

N° 24

UNE LECTURE DE MÉMORANDUM D'ENTENTE:

LA TUNISIE & L'UNION EUROPÉENNE

S'UNISSENT DANS UN PARTENARIAT

STRATÉGIQUE ET GLOBAL

SCIENCE SAVOIR

FAIRE

&

EXPERTISE

## L'ÉQUIPE DE RÉDACTION

ADEL FENDRI

YASMINE FKI

NESRINE HEDFI

CYRINE MIGHRI



[WWW.LPA-LEGAL.COM.TN](http://WWW.LPA-LEGAL.COM.TN)



<https://www.linkedin.com/company/legal-partners-advisors/>



<https://www.facebook.com/profile.php?id=100089715340398>

# UNE LECTURE DE MÉMORANDUM D'ENTENTE: LA TUNISIE & L'UNION EUROPÉENNE S'UNISSENT DANS UN PARTENARIAT STRATÉGIQUE ET GLOBAL

**L'**investissement joue un rôle crucial dans la croissance économique des pays en développement, stimulant les secteurs productifs, la création d'emplois et l'innovation.



Afin de favoriser l'investissement privé, il est essentiel d'adopter des stratégies adaptées qui libèrent la croissance économique. Les pays doivent mettre en place des réformes institutionnelles et politiques spécifiques pour optimiser l'investissement et remédier aux défaillances des marchés.

Les États se concentrent sur l'adoption de réformes législatives et la création de partenariats internationaux pour attirer les investisseurs, offrir des garanties légales et favoriser un environnement propice aux investissements nationaux et internationaux.

La Tunisie quant à elle s'engage depuis plus que de dix ans dans un chemin de réformes économique fondamentales afin de promouvoir une croissance inclusive et de réussir la transition économique vers un niveau de développement supérieur<sup>2</sup>.

Ces réformes se traduisent par la refonte législative importante mise en place par le législateur Tunisien en matière d'investissement, afin de créer un cadre attractif pour les investisseurs Tunisiens qu'étrangers, et ce principalement par le biais de la loi d'investissement de 2016, la loi de l'amélioration de climat d'investissement de 2019 , ainsi que les incitations financières et fiscales.

Outre leurs initiatives à l'échelle nationale, les pouvoirs tunisiens ont également déployé des efforts conséquents sur la scène internationale en établissant des partenariats à travers des conventions internationales axées sur l'investissement. Ces accords ont été conclus avec des pays économiquement dynamiques et en pleine croissance.

1. L'importance de l'investissement privé pour le développement, Revue de l'OCDE sur le développement 2005/2(n°6), P19 à 23  
2. Banque Africaine de développement, Tunisie : Défis économiques et sociaux Post-révolution, disponible sur [https://www.afdb.org/sites/default/files/documents/projects-and-operations/tunisie\\_defis\\_economiques\\_et\\_sociaux.pdf](https://www.afdb.org/sites/default/files/documents/projects-and-operations/tunisie_defis_economiques_et_sociaux.pdf)



En s'engageant dans ces démarches, la Tunisie cherche à tirer parti des opportunités d'investissement offertes par ces nations partenaires, tout en renforçant sa position sur le marché international. De telles conventions fournissent un cadre juridique et des garanties qui attirent les investisseurs étrangers, en stimulant les flux d'investissements directs étrangers vers le pays. Cela permet non seulement d'accéder à des capitaux supplémentaires, mais aussi d'établir des transferts de technologie, d'expertise et de savoir-faire, favorisant ainsi le développement de secteurs clés de l'économie tunisienne.

En outre, ces partenariats internationaux contribuent à renforcer la coopération économique et commerciale entre la Tunisie et les autres pays signataires, ouvrant la voie à de nouvelles opportunités de croissance et de prospérité mutuelle.

C'est dans ce cadre s'introduit le nouveau partenariat signé entre la Tunisie et l'Union Européenne le 16 juillet 2023 . En effet, ce partenariat vise principalement à dynamiser la croissance économique. Afin d'atteindre cet objectif, les parties choisissent de fonder ladite convention sur les cinq piliers suivants : **"la stabilité macroéconomique, le commerce et les investissements, la transition énergétique verte, le rapprochement entre les peuples, la migration et la mobilité"**.<sup>3</sup>

En effet, la récente convention signée entre la Tunisie et l'Union européenne revêt une importance capitale dans le contexte du développement économique du pays. C'est pour cette raison d'ailleurs que le troisième axe concernant, **"le domaine de l'investissement et du commerce"** occupe une part importante dans la convention.

A travers cette coopération, L'UE cherche à améliorer le climat des affaires pour attirer les investissements en Tunisie et à développer le tourisme et le secteur numérique.



Les parties s'emploient à renforcer leur lien économique et commerciale en vue de développer les échanges commerciaux . Elles s'efforcent de recenser les possibilités d'investissements publics, de partenariats publics-privés et de projets privés, dans les domaines du développement et dans les secteurs stratégiques à fort potentiel.

La signature d'un accord global et stratégique vise principalement les domaines spécifiques de coopération économique et commerciale :

3.L'UE et la Tunisie signent un "partenariat stratégique" sur l'immigration, <https://www.france24.com/fr/am%C3%A9riques/20230716-partenariat-ue-tunisie-ursula-von-der-leyen-giorgia-meloni-et-mark-rutte-%C3%A0-tunis>, Consulté le 18/07/2023

4.La Tunisie et L'Union européenne signent un protocole d'accord sur un partenariat global <https://www.aa.com.tr/fr/afrique/la-tunisie-et-lunion-europ%C3%A9enne-signent-un-protocole-daccord-sur-un-partenariat-global/2947283>, Consulté le 18/07/2023



## I: Le Développement économique durable

La convention entre la Tunisie et l'Union européenne place au cœur de ses priorités le développement de l'économie durable. Cette section ambitieuse englobe trois axes stratégiques majeurs:

### A : L'agriculture

Les parties cherchent à renforcer leur partenariat dans le domaine de la gestion durable de l'eau. Cela vise à garantir un accès à une eau potable de qualité tout en favorisant une irrigation agricole soutenable.

Les parties s'engagent à explorer l'utilisation d'eaux non conventionnelles telles que les eaux pluviales, saumâtres et usées traitées, ainsi qu'à développer des infrastructures de gestion et de transfert d'eau stratégiques.

La coopération en matière d'agriculture durable, de résilience des systèmes alimentaires et de sécurité alimentaire est également un objectif essentiel. Les parties cherchent à promouvoir certains produits agricoles grâce à des négociations à définir ultérieurement.

**Cette approche globale vise à favoriser une agriculture plus durable et résiliente tout en améliorant la sécurité alimentaire dans les deux pays concernés.** <sup>5</sup>

### B: L'Économie circulaire

Par le biais de cette convention, la Tunisie et l'Union Européenne travaillent en étroite collaboration pour promouvoir la transition vers une économie circulaire, caractérisée par une faible intensité de carbone et une utilisation efficiente des ressources.

Cette approche implique notamment une gestion durable des déchets, favorisée par des partenariats publics-privés.

L'objectif est de créer un modèle économique plus durable et responsable, où les ressources sont utilisées de manière efficace et où les déchets sont gérés de manière responsable pour réduire l'impact environnemental tout en favorisant l'innovation et la création de nouvelles opportunités économiques.<sup>6</sup>



5. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture 2010, Pour une agriculture intelligente face au climat, disponible sur <https://www.fao.org/3/i1881f/i1881f.pdf>

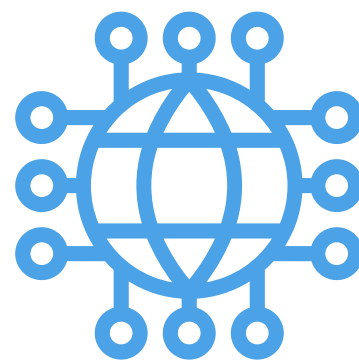
6. Mélanie McDonald, Daniel Normandin et Sébastien Sauvé, l'économie circulaire : Une transition incontournable, disponible sur <file:///C:/Users/admin/Downloads/pum-4151.pdf>



## C: La transition numérique

Conscientes de l'importance de développement numérique, les parties s'accordent à coopérer étroitement dans ce secteur, en exploitant toutes les opportunités de collaboration disponibles.

Cela inclut le renforcement des capacités, la coopération technologique, les financements et la mise en place de projets communs.



Le projet du câble numérique sous-marin (MEDUSA) est identifié comme une occasion propice permettant à la Tunisie de bénéficier d'une connexion à haut débit.

D'autres opportunités seront soutenues par des programmes adaptés, en envisageant le rôle potentiel de la Tunisie en tant que plaque tournante pour fournir une connectivité internet à d'autres parties du continent africain. <sup>7</sup>

La participation de la Tunisie au Programme Europe Digitale et à d'autres initiatives européennes dans le domaine de l'innovation et de la digitalisation est également à l'étude. Ces collaborations visent à promouvoir le développement numérique, l'innovation et l'inclusion numérique dans les deux régions, en créant de nouvelles opportunités de croissance et de coopération mutuelle. <sup>8</sup>

## II : Promotion de l'Investissement et Connectivité Touristique

L'accord global et stratégique signé vise ainsi la facilitation d'échanges commerciaux entre les parties de convention et le promouvoir de secteur touristique :

### A:Transport aérien

La connectivité touristique occupe une place stratégique dans la convention, soulignant son rôle essentiel dans le développement du secteur du tourisme en Tunisie. Les parties conviennent de renforcer la coopération pour faciliter les échanges touristiques, en mettant particulièrement l'accent sur le transport

aérien, un vecteur clé pour attirer les voyageurs internationaux.

En effet, Les parties cherchent activement à explorer les possibilités d'augmenter le flux de trafic aérien vers et depuis la Tunisie tout en préservant la souplesse nécessaire pour s'adapter à un marché de l'aviation de plus en plus compétitif.

7.Mémoire d'entente entre la Tunisie et L'UE

8. Ines MKEHLI,La révolution numérique en Afrique : un avenir inclusif et prospère, In Univers news, disponible sur <https://universnews.tn/la-revolution-numerique-en-afrique-vers-un-avenir-inclusif-et-prospere/>



Dans cette optique, elles envisagent d'étudier les conditions pour parvenir à la conclusion d'un accord global de transport aérien (CATA), visant à favoriser le développement du tourisme et à améliorer la connectivité globale.<sup>9</sup>

L'amélioration des infrastructures aéroportuaires et des liaisons aériennes sera explorée pour favoriser un accès aisé au pays.<sup>10</sup>

En permettant une meilleure connectivité, la Tunisie ambitionne d'accroître l'afflux de visiteurs, de promouvoir son riche patrimoine culturel et naturel, et de soutenir le développement économique lié au secteur touristique.



## **B: Investissements**

La convention entre la Tunisie et l'Union européenne englobe un volet crucial dédié à la promotion de l'investissement. Dans cette section, les parties s'engagent à renforcer leur coopération économique en offrant un environnement favorable aux investisseurs, qu'ils soient nationaux ou internationaux. L'objectif est de dynamiser les secteurs productifs, de créer des emplois et de favoriser l'innovation .

Des réformes législatives et des partenariats internationaux seront envisagés pour encourager l'afflux

d'investissements, contribuant ainsi à stimuler la croissance économique de la Tunisie et à promouvoir le développement durable.<sup>11</sup>



9. Mémorandum d'entente entre la Tunisie et L'UE

10. Leaders, Tout sur le package de partenariat proposé par l'Union Européenne à la Tunisie

11. Groupe de la banque Africaine de développement et Ministère de l'industrie, des mines et d'énergie Stratégie Industrielle et d'Innovation Horizon 2035, Livrable 2, Evaluation des politiques, disponible sur [http://www.tunisieindustrie.gov.tn/si2035/Livrable\\_L2\\_Evaluation\\_de\\_la\\_Politique\\_publique/L2-Evaluation\\_des\\_Politiques.pdf](http://www.tunisieindustrie.gov.tn/si2035/Livrable_L2_Evaluation_de_la_Politique_publique/L2-Evaluation_des_Politiques.pdf)



**En prenant part à ces initiatives, la Tunisie vise à bénéficier des possibilités d'investissement offertes par ses partenaires internationaux, tout en consolidant sa présence sur la scène mondiale. Cette démarche s'inscrit dans une volonté de saisir les occasions propices à l'attraction d'investissements étrangers et de consolider sa position concurrentielle à l'échelle internationale. En s'ouvrant ainsi aux marchés internationaux, la Tunisie aspire à accroître ses échanges économiques avec d'autres pays, favorisant le transfert de connaissances, de technologies et de compétences. Ces collaborations internationales visent à dynamiser le développement économique du pays en stimulant les secteurs clés de son économie.**

